



**PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION  
AU QUÉBEC POUR LA PÉRIODE 2008-2010**

**RAPPORT DE CONSULTATION**

**DÉPOSÉ À LA  
COMMISSION DE LA CULTURE  
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**PAR LA  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL**

**LONGUEUIL  
LE 4 SEPTEMBRE 2007**

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Territoire de la CRÉ de Longueuil .....	3
Rapport des propos recueillis.....	5
Défis.....	6
Les services d'accueil.....	6
La francisation .....	7
L'intégration des immigrants au marché du travail.....	8
Les services d'intégration .....	10
Composantes de l'immigration.....	11
Le regroupement familial .....	11
L'immigration humanitaire .....	12
L'immigration économique.....	12
Conclusion.....	13

## **INTRODUCTION**

À titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement provincial en matière de développement pour le territoire de l'agglomération de Longueuil, la Conférence régionale des élus de Longueuil (CRÉ de Longueuil) est, de par ses mandats, appelée à réaliser différentes consultations en vue de connaître et de faire connaître les opinions qu'ont les citoyennes et citoyens de même que toutes les forces vives de son territoire sur certains sujets qui les concernent.

Cet été, la Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles annonçait le lancement d'une consultation des citoyens et des intervenants ayant à cœur la gestion de l'immigration dans le but de planifier l'immigration au Québec pour la période 2008-2010. Considérant l'importance du sujet, la CRÉ de Longueuil a procédé à une rencontre de consultation basée sur le document « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010 » fourni par le gouvernement du Québec. C'est ainsi que la CRÉ de Longueuil a invité 38 acteurs du milieu afin d'entendre leur opinion personnelle quant aux questions soumises dans le cadre de cette consultation. 15 personnes ont répondu à l'invitation et se sont exprimées lors d'une rencontre organisée à cet effet le 29 août dernier. Il est intéressant de mentionner que les participants provenaient de différents secteurs d'activités, notamment des groupes communautaires oeuvrant auprès d'une clientèle immigrante, des milieux de l'éducation, du monde municipal et du développement économique.

Le présent rapport de consultation ne constitue pas une position officielle de la CRÉ de Longueuil à l'égard du document de consultation gouvernementale. Par conséquent, vous trouverez, dans les pages qui suivent, une synthèse objective des propos recueillis lors de cette rencontre.

### **Territoire de la CRÉ de Longueuil**

Le territoire de la CRÉ de Longueuil correspond à l'agglomération de Longueuil, c'est-à-dire au territoire formé par les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-

de-Montarville et Saint-Lambert ainsi que par la ville de Longueuil incluant ses trois arrondissements (Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil).

L'agglomération de Longueuil fait partie de la région métropolitaine et comprenait, en 2001, 388 198 habitants, dont 44 130 immigrants (11,4%), ce qui représente la deuxième plus forte concentration de personnes membres de communautés culturelles du Québec après Montréal. Elles sont concentrées majoritairement à Brossard et à Longueuil et sont originaires des continents suivants : Asie (29,5%), Europe (28,6%), Afrique (22,9%) et Amérique (18,6%).

## **RAPPORT DES PROPOS RECUEILLIS**

La présente consultation s'est concentrée en majeure partie sur la gestion de l'immigration. Les participants ont discuté du niveau souhaitable d'immigration au Québec et ont, par le fait même, abordé certains défis en matière d'intégration des immigrants à la société québécoise.

Mentionnons d'emblée que les participants sont unanimes face au scénario d'évolution de l'immigration envisagé. Tous considèrent que le Québec, démographiquement et économiquement, a l'obligation de hausser son volume d'immigration. En effet, l'enjeu démographique démontre clairement que le Québec est marqué par un ralentissement de la croissance et un vieillissement rapide et prononcé de sa population. Sur le territoire de la CRÉ de Longueuil, la population est plus âgée que le Québec dans son ensemble et elle vieillit plus rapidement. Ceci entraîne donc plusieurs impacts, dont la diminution importante de la population en âge de travailler et la rareté de la main-d'œuvre. Sachant que l'immigration peut retarder ou empêcher le déclin de la population d'âge actif et combler les besoins en main-d'œuvre, hausser le volume d'admissions devient un incontournable.

Selon tous les participants, la problématique se situe plus au niveau des ressources et des services disponibles qu'au niveau du scénario envisagé. En effet, hausser le volume d'admissions entraîne nécessairement comme conséquences une amélioration et une augmentation des ressources et des services disponibles. De l'avis des participants, c'est ici que nous devons, en tant que nation, faire un choix de société. Si nous voulons accueillir des immigrants, entre autres, pour empêcher la décroissance de la population active, nous devons investir massivement dans les services d'accueil et d'intégration. En effet, les immigrants qui ne réussissent pas à bien s'intégrer à la société québécoise risquent fort de vivre dans la pauvreté et d'entraîner d'importants coûts sociaux.

En ce qui a trait aux ressources disponibles au Québec, plusieurs participants se questionnent sur le transfert d'argent provenant du gouvernement fédéral. Selon les participants, le document intitulé « Évolution du financement des organismes de service aux nouveaux arrivants par le MICC 2001-2008 », publié par le ministère de

l'Immigration et des Communautés culturelles, fait mention du transfert des sommes provenant du gouvernement fédéral vers Québec. Dans ce document, ils constatent que les sommes d'argent transférées du gouvernement fédéral vers Québec augmentent à chaque année. Cependant, le budget du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, quant à lui, diminue. Ainsi, les participants se questionnent à savoir où va tout l'argent qui doit être consacré à l'immigration. On souhaite accueillir plus d'immigrants, mais on se retrouve avec un budget du ministère concerné qui diminue.

## **DÉFIS**

Les participants ont fait ressortir plusieurs défis en matière d'intégration des immigrants à la société québécoise.

### **Les services d'accueil :**

Il faudrait être en mesure de mieux renseigner les immigrants avant le départ de leur pays d'origine. Souvent, les gens ne reçoivent pas tous les renseignements nécessaires qui leur permettraient, une fois arrivés au Québec, d'être en mesure de mieux s'intégrer à la société (par exemple, leur attestation d'études aurait pu se faire avant leur départ).

À leur arrivée au Québec, il faudrait améliorer l'accueil en bonifiant toute la documentation et les cours de participation civique auxquels les immigrants ont droit. En fait, il faut leur remettre de la documentation sur les services communautaires qui leur sont offerts. Il faut aussi que les immigrants aient une préparation culturelle, c'est-à-dire que l'intégration dans un nouveau pays n'est pas uniquement une question de langue. Par exemple, il serait intéressant de leur expliquer comment fonctionnent nos réseaux scolaires et de la santé ainsi que certains programmes comme l'assistance-emploi. Cette méconnaissance de notre mode de fonctionnement et de notre culture met des barrières à une bonne intégration. Cela dit, le gouvernement et certains organismes offrent déjà ces services, mais on remarque encore beaucoup, sur le terrain, une certaine méconnaissance du

fonctionnement de la société québécoise chez les immigrants et un manque d'information de la disponibilité de ces services qui devraient être plus accessibles.

### La francisation :

La francisation, selon le document de consultation, représente un défi en matière d'intégration des personnes immigrantes. Pour tous les participants, elle est le facteur fondamental dans les services d'accueil auprès des nouveaux arrivants. En effet, ils sont unanimes sur le fait que la francisation représente la clé du succès en ce qui a trait à l'intégration des immigrants. Plus ceux-ci maîtrisent la langue française, plus leur intégration à la société québécoise risque d'être réussie.

Il est donc primordial que des ressources supplémentaires soient investies dans la francisation. On s'explique mal que les budgets accordés à cette mesure soient dérisoires compte tenu de son importance. Dans une société comme le Québec, on devrait avoir les moyens d'investir dans ce qui apparaît être une partie de la solution pour l'intégration des immigrants. En augmentant le volume d'admissions, il est nécessaire de bonifier les sommes et les efforts consacrés à la francisation pour répondre à la demande. De plus, il serait important d'améliorer la qualité des cours de francisation, de s'assurer d'une pédagogie et de supports techniques à l'enseignement adéquats. Le niveau de français exigé dans plusieurs emplois est de plus en plus élevé, il faut donc offrir davantage des cours de francisation reliés aux métiers spécifiques du marché du travail. De plus, la bonification des ressources en francisation permettra de réduire les listes d'attente.

Aussi, il est important de mettre en place des moyens pour faciliter l'accès à la francisation, surtout pour certaines clientèles cibles. Par exemple, plusieurs femmes immigrantes se retrouvent souvent sans service de gardiennage pour leurs enfants, ce qui les empêche de se franciser. Cette situation les maintient souvent dans une situation d'isolement.

Le vieillissement de la population est un enjeu mondial et la pénurie de main-d'œuvre envisagée touche plusieurs pays. Le Québec fait donc face à une concurrence mondiale en ce qui a trait à l'immigration économique.

Il est important ici de faire le lien avec la francisation qui constitue, pour les participants, le moyen de rétention des immigrants ainsi que l'occasion pour le Québec d'élargir son bassin de recrutement.

En effet, le document de consultation mentionne que la francisation est un important facteur de rétention au Québec. Il est aussi prouvé que plusieurs immigrants qui parlent seulement la langue anglaise quittent la province. Si, effectivement, on réussit à retenir au Québec les immigrants qui sont francisés, il est donc important d'axer nos efforts sur la francisation.

Ensuite, plus notre service de francisation sera mieux adapté, plus on pourra aller recruter des immigrants dans un bassin non francophone. Le bassin francophone étant limité et la concurrence mondiale étant de plus en plus présente, le fait d'avoir accès à un bassin non francophone nous permettra d'accueillir beaucoup plus d'immigrants ayant un excellent potentiel.

Puisque nous discutons ici de la concurrence mondiale, les participants mentionnent que le Québec n'aura d'autres choix que de se démarquer et d'établir sa réputation. Tout le monde le sait, lorsqu'on fait face à une concurrence de marque, il faut être meilleur que nos rivaux. Pour ce faire, le gouvernement devra soigner sa réputation et s'assurer que les services d'accueil et d'intégration offerts soient d'excellente qualité. De plus, le gouvernement doit s'assurer que tout ce qui est annoncé et publicisé soit véridique et bien appliqué. On ne peut se permettre de faire miroiter de bonnes conditions de vie sans mentionner les réalités de la vie au Québec incluant les obstacles possibles.

#### L'intégration des immigrants au marché du travail :

Il est primordial, selon tous les participants présents à la consultation, de favoriser un meilleur arrimage entre les nouveaux arrivants et le marché du travail.

Tout d'abord, sur le territoire de la CRÉ de Longueuil, on constate une pénurie de main-d'œuvre, surtout dans les entreprises manufacturières. Contrairement à la

croyance populaire, plusieurs de ces entreprises offrent de très bons salaires à leurs employés. Présentement, plusieurs de ces entreprises ne produisent pas à leur pleine capacité par manque de main-d'œuvre. On retrouve une rareté de la main-d'œuvre qualifiée et technique. Certaines de ces entreprises commencent à s'installer dans d'autres provinces ou d'autres pays, là où la main-d'œuvre est plus abondante. D'un autre côté, on sait que beaucoup d'immigrants sont à la recherche d'un travail. Il y a donc un grand travail à faire d'arrimage entre les employeurs et les immigrants. Les entrepreneurs ne savent pas comment rejoindre les immigrants et le gouvernement du Québec sélectionne les immigrants en fonction des besoins de main-d'œuvre, mais le lien ne s'établit pas entre les entreprises et ceux-ci.

Il serait intéressant d'organiser une concertation de tous les partenaires en développement économique en ce qui a trait à l'offre de services en entrepreneuriat. Il faut que les immigrants développent une culture entrepreneuriale en lien avec la réalité québécoise. On sait qu'il y a très peu de relève entrepreneuriale autant dans l'agglomération de Longueuil qu'au Québec et que cette tendance ira en croissant au cours des prochaines années; il serait donc important d'accroître nos efforts à ce niveau.

Ensuite, même si on sélectionne les immigrants en fonction de nos besoins économiques, il peut y avoir un délai important entre le moment où l'immigrant est sélectionné dans son pays d'origine et le moment où celui-ci arrive au Québec. Ce délai peut même s'étendre sur quelques années. Par ailleurs, pendant ce délai, il est possible que les besoins reliés au marché du travail se modifient et qu'ils ne soient plus les mêmes.

Dans le même ordre d'idées, même si le recrutement des immigrants vise à combler nos besoins en main-d'œuvre et à répondre à ceux de notre marché du travail, une fois arrivés au Québec, ceux-ci sont confrontés à toutes sortes d'embûches et de délais administratifs (reconnaissance des acquis, accès aux ordres professionnels, etc.) qui font que, finalement, les besoins du marché du travail ne sont pas comblés. De plus, conséquence directe de toute cette situation, les immigrants se découragent et c'est à ce moment que le coût social risque d'augmenter (pauvreté, décrochage...). Il est clair, pour les participants, qu'il y a un maillon de la chaîne qui

manque vers le marché du travail. Il faut mettre en place des programmes pour supporter ces gens dans leur démarche. Il est prouvé que lorsqu'il y a accompagnement, les résultats sont au rendez-vous.

De plus, quand une personne très qualifiée ne réussit pas à dénicher un emploi correspondant à ses compétences, cela entraîne des impacts sur ses enfants, donc sur les immigrants de deuxième génération. Pour eux, il est plus difficile d'apprécier le Québec; le sentiment d'appartenance est moins fort. Il ne faut pas négliger cette immigration de deuxième et troisième génération : il faut faire en sorte qu'ils verront le Québec de façon positive, qu'ils se sentent Québécois dès leur plus jeune âge.

Enfin, il ne faut pas négliger toute la discrimination vécue par les immigrants, soit lors de l'embauche en tant que telle ou même lorsqu'ils ont réussi à intégrer le marché du travail. Il est important d'avoir des relations interculturelles harmonieuses et cet aspect est toujours à travailler. Il devient donc intéressant de mettre en place des mesures pour soutenir les employeurs et les sensibiliser aux différentes cultures et mœurs.

#### Les services d'intégration :

Les ressources doivent aussi être améliorées au niveau de la sensibilisation de la société d'accueil. En effet, les participants indiquent que la perception que l'immigration représente une menace pour le Québec vient principalement des régions et c'est là où on retrouve moins d'immigrants. Il faut se rappeler que la diversité a toujours fait partie du Québec et que celle-ci comporte de nombreux avantages. La clé de la réussite réside donc aussi dans la sensibilisation et l'information aux citoyens. Déjà qu'il est très difficile pour les immigrants de s'intégrer, il faudrait tenter de diminuer tous les actes de discrimination et de racisme existants au sein de la société.

## **COMPOSANTES DE L'IMMIGRATION**

Les participants ont également discuté de la répartition par composante de l'immigration et ils se disent en faveur d'augmenter tous les différents groupes d'immigration pour que le Québec comble à la fois ses besoins économiques et joue son rôle de société accueillante, ouverte sur le monde.

### **Le regroupement familial :**

Il apparaît évident aux participants qu'il est nécessaire d'assurer une meilleure gestion de la composante qu'est le regroupement familial.

Dans les situations de parrainage, il est très important que la famille arrive au Québec le plus rapidement possible. En effet, une fois que la demande de parrainage est soumise, la famille de l'immigrant sélectionné doit pouvoir rapidement le rejoindre.

Toutefois, avec le parrainage, on remarque que, dans plusieurs cas où la femme est parrainée par son mari, celle-ci demeure dans une situation de dépendance envers ce dernier. Cette situation nuit souvent à son intégration, ainsi qu'à celle de ses enfants, à la société québécoise. Voici donc quelques pistes de solutions mises de l'avant par les participants :

- Améliorer la procédure pour que la famille immigrer plus rapidement au Québec;
- Mieux circonscrire les compétences de la femme pour l'intégrer, elle aussi, à l'emploi;
- Si la femme ne désire pas intégrer le marché du travail (généralement parce qu'elle a des enfants en bas âge), il serait important que l'on mette à sa disposition un réseau social qui ferait en sorte qu'elle et ses enfants s'intègrent à la société. La femme qui reste au foyer avec ses enfants et qui n'a pas accès ou ne connaît pas les ressources, n'apprendra pas le français, ce qui va la maintenir dans une situation de dépendance envers son conjoint et d'exclusion par rapport à l'ensemble de la société.

### L'immigration humanitaire :

Les participants s'inquiètent aussi du fait que l'immigration humanitaire soit en baisse par rapport au volume d'admissions qui, lui, est en hausse.

Unaniment, les participants proposent que l'immigration humanitaire soit augmentée minimalement de façon proportionnelle aux volumes d'admissions. Il apparaît toutefois évident qu'il peut y avoir certaines fluctuations dues à des événements impondérables (conflits armés, catastrophes naturelles, etc.).

En ce qui a trait à l'immigration humanitaire, une sensibilisation du grand public s'impose aussi. En effet, plusieurs citoyens croient que presque la totalité de l'immigration du Québec est constituée de réfugiés alors que ceux-ci représentent à peine 5% du total des immigrants. Les réfugiés, même s'ils sont à la charge du gouvernement à leur arrivée, seront intégrés à la société et contribueront à la création de la richesse québécoise.

Les citoyens doivent savoir que les immigrants sont recrutés, en très large majorité, selon nos besoins économiques.

### L'immigration économique (nous englobons ici l'immigration de travailleurs et de gens d'affaires) :

Comme il a été mentionné auparavant, il est primordial d'accentuer nos efforts pour recruter davantage d'immigrants pouvant combler nos besoins économiques. Nous rappelons cependant que cette augmentation doit aller de pair avec un meilleur arrimage avec le milieu et une bonification des ressources.

## **CONCLUSION**

Pour conclure, il apparaît important ici de mentionner que l'ensemble des participants à cette consultation est d'avis que le dossier de l'immigration représente un pan majeur de la politique gouvernementale et qu'une augmentation du niveau de l'immigration est nécessaire. Lorsque l'immigration sera jugée comme étant une priorité nationale, le budget alloué prendra alors de l'ampleur et les ressources seront bonifiées. Lorsque ce sera le cas, on traitera l'immigration comme une priorité transversale et toutes les ressources au sein des différents ministères seront touchées.

Comme on doit attendre quelques années avant de ressentir les impacts d'une stratégie d'immigration, il est essentiel que les politiques cessent d'être modifiées aux quatre ans comme c'est le cas présentement. Il est temps que le Québec se dote d'une véritable politique d'immigration qui transcendera les gouvernements en place.

Pour terminer, la CRÉ de Longueuil est heureuse de faire parvenir à la *Commission de la culture de l'Assemblée nationale* les propos qu'elle a recueillis auprès d'une quinzaine d'intervenants œuvrant sur son territoire dans le cadre d'une consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010. Ce travail a fait ressortir l'importance qu'accorde sa population à ce sujet et ses opinions sur les enjeux liés à la planification de l'immigration au Québec.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL  
CONSULTATION SUR LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION  
POUR LA PÉRIODE 2008-2010

**Présence à la consultation**

Danielle Lavigne  
Représentante du secteur communautaire

Martin Turbide  
Représentant du secteur jeune

Mireille Beaulac  
Représentante du secteur aîné

Lisette Corbeil  
Développement économique Longueuil

Line Tremblay  
Ville de Longueuil  
Comité des partenaires

Lorena Solervicens  
Carrefour Le Moutier  
Comité des partenaires

Sonia Godbout (par téléphone)  
Centre local de développement de Longueuil  
Comité des partenaires

Noureddine Belhocine  
Maison internationale de la Rive-Sud  
Comité des partenaires

Judy Gold  
Représentante du secteur immigration  
Comité des partenaires

Michel Gariépy  
Pôle universitaire  
Comité des partenaires

Martha Ortiz  
Table des groupes de femmes de la Montérégie  
Comité des partenaires

Christine Maheux  
Ville de Brossard  
Comité des partenaires

Georges Bertrand  
Ville de Longueuil  
Comité des partenaires

Norma Miranda  
Vision Inter-cultures  
Comité des partenaires

Lyne Cantin  
Université de Sherbrooke  
Responsable des services universitaires